

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Numéro SIRET**  
**2557018800023****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Commune SMITU THIONVILLE FENSCH**

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES HAYANGE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 43 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : SMITU THIONVILLE FENSCH (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	30
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	31
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	32
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	34

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	38
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	39
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

99\_DE-057-255701880-20230412-DEL2023\_I\_3

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	41 008 446,32	31 207 335,40
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 801 110,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		41 008 446,32	41 008 446,32

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	30 655 747,51	22 504 040,24
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	206 332,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 358 039,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		30 862 079,51	30 862 079,51

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	71 870 525,83	71 870 525,83
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

99\_DE-057-255701880-20230412-DEL2023\_I\_3

AZ

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 659 497,31	0,00	2 807 153,93	2 807 153,93	2 807 153,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	672 450,00	0,00	806 500,00	806 500,00	806 500,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	24 060 361,26	0,00	25 241 953,25	25 241 953,25	25 241 953,25
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>27 407 308,57</b>	<b>0,00</b>	<b>28 863 607,18</b>	<b>28 863 607,18</b>	<b>28 863 607,18</b>
66	Charges financières	882 117,97	0,00	1 101 362,47	1 101 362,47	1 101 362,47
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 167 500,00	1 167 500,00	1 167 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	95 000,00		210 712,18	210 712,18	210 712,18
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>28 384 426,54</b>	<b>0,00</b>	<b>31 348 181,83</b>	<b>31 348 181,83</b>	<b>31 348 181,83</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	623 516,69		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 934 198,26		3 860 264,49	3 860 264,49	3 860 264,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 557 714,95</b>		<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>32 942 141,49</b>	<b>0,00</b>	<b>41 008 446,32</b>	<b>41 008 446,32</b>	<b>41 008 446,32</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

41 008 446,32

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 300 000,00	0,00	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 527 223,79	0,00	9 255 542,79	9 255 542,79	9 255 542,79
75	Autres produits de gestion courante	3 452 822,34	0,00	4 491 575,70	4 491 575,70	4 491 575,70
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>29 280 046,13</b>	<b>0,00</b>	<b>31 047 118,49</b>	<b>31 047 118,49</b>	<b>31 047 118,49</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 000,00	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>29 299 046,13</b>	<b>0,00</b>	<b>31 050 368,49</b>	<b>31 050 368,49</b>	<b>31 050 368,49</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	156 966,91		156 966,91	156 966,91	156 966,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>156 966,91</b>		<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 456 013,04</b>	<b>0,00</b>	<b>31 207 335,40</b>	<b>31 207 335,40</b>	<b>31 207 335,40</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

9 801 110,92

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

41 008 446,32

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
 DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
 D'INVESTISSEMENT (8)**

9 503 297,58

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

99\_DE-057-255701880-20230412-DEL2023\_I\_3

A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	13 608,00	49 122,40	66 527,48	66 527,48	115 649,88
21	Immobilisations corporelles	2 645 331,00	157 209,60	721 851,00	721 851,00	879 060,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	74 105 380,61	0,00	28 526 305,10	28 526 305,10	28 526 305,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>76 764 319,61</b>	<b>206 332,00</b>	<b>29 314 683,58</b>	<b>29 314 683,58</b>	<b>29 521 015,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 359 622,25	0,00	1 184 097,02	1 184 097,02	1 184 097,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	40 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 414 622,25</b>	<b>0,00</b>	<b>1 184 097,02</b>	<b>1 184 097,02</b>	<b>1 184 097,02</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>78 178 941,86</b>	<b>206 332,00</b>	<b>30 498 780,60</b>	<b>30 498 780,60</b>	<b>30 705 112,60</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	156 966,91		156 966,91	156 966,91	156 966,91
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>156 966,91</b>		<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>78 335 908,77</b>	<b>206 332,00</b>	<b>30 655 747,51</b>	<b>30 655 747,51</b>	<b>30 862 079,51</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

30 862 079,51

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 477 811,50	0,00	1 818 905,75	1 818 905,75	1 818 905,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	40 000 000,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>45 477 811,50</b>	<b>0,00</b>	<b>11 818 905,75</b>	<b>11 818 905,75</b>	<b>11 818 905,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 024 870,00	1 024 870,00	1 024 870,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>45 477 811,50</b>	<b>0,00</b>	<b>12 843 775,75</b>	<b>12 843 775,75</b>	<b>12 843 775,75</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	623 516,69		5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 934 198,26		3 860 264,49		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 557 714,95</b>		<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50 035 526,45</b>	<b>0,00</b>	<b>22 504 040,24</b>	<b>22 504 040,24</b>	<b>22 504 040,24</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>8 358 039,27</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>30 862 079,51</b>
---	----------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

9 503 297,58

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 807 153,93		2 807 153,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	806 500,00		806 500,00
014	Atténuations de produits	8 000,00		8 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 241 953,25		25 241 953,25
66	Charges financières	1 101 362,47	0,00	1 101 362,47
67	Charges exceptionnelles	1 167 500,00	138 004,16	1 305 504,16
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	3 722 260,33	3 727 260,33
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	210 712,18		210 712,18
023	Virement à la section d'investissement		5 800 000,00	5 800 000,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>31 348 181,83</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>41 008 446,32</b>

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00****TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****41 008 446,32**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	156 966,91	156 966,91
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 184 097,02	0,00	1 184 097,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	115 649,88	0,00	115 649,88
21	Immobilisations corporelles (6)	879 060,60	0,00	879 060,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	28 526 305,10	0,00	28 526 305,10
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>30 705 112,60</b>	<b>156 966,91</b>	<b>30 862 079,51</b>

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****30 862 079,51**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

B2

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00		17 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 255 542,79		9 255 542,79
75	Autres produits de gestion courante	4 491 575,70		4 491 575,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 250,00	156 966,91	160 216,91
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>31 050 368,49</b>	<b>156 966,91</b>	<b>31 207 335,40</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>9 801 110,92</b>
---	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>41 008 446,32</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 024 870,00	0,00	1 024 870,00
13	Subventions d'investissement	1 818 905,75	0,00	1 818 905,75
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	138 004,16	138 004,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 722 260,33	3 722 260,33
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 800 000,00	5 800 000,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>12 843 775,75</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>22 504 040,24</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>8 358 039,27</b>
--	---------------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>30 862 079,51</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

### III - VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>2 659 497,31</b>	<b>2 807 153,93</b>	<b>2 807 153,93</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 500,00	3 800,00	3 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	600,00	600,00
6064	Fournitures administratives	5 100,00	4 510,00	4 510,00
6066	Carburants	3 500,00	3 700,00	3 700,00
6068	Autres matières et fournitures	2 200,00	3 800,00	3 800,00
6132	Locations immobilières	42 345,61	17 608,56	17 608,56
6135	Locations mobilières	1 937 788,20	1 910 952,44	1 910 952,44
6137	Redevances, droits de passage, servitude	6 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	16 500,00	19 000,00	19 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	21 200,00	18 800,00	18 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	205,00	205,00
6156	Maintenance	25 017,92	38 743,92	38 743,92
6161	Multirisques	10 379,41	11 404,00	11 404,00
6168	Autres	25 853,48	26 500,00	26 500,00
617	Etudes et recherches	132 628,00	316 855,50	316 855,50
618	Divers	10 682,00	10 326,86	10 326,86
6226	Honoraires	59 800,00	67 129,50	67 129,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	200,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	16 080,00	20 352,00	20 352,00
6236	Catalogues et imprimés	111 444,00	91 764,00	91 764,00
6238	Divers	300,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs personnel	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 850,00	1 850,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	8 500,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	9 654,24	9 600,00	9 600,00
627	Services bancaires et assimilés	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	36 024,45	36 121,12	36 121,12
63512	Taxes foncières	54 000,00	52 531,03	52 531,03
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>672 450,00</b>	<b>806 500,00</b>	<b>806 500,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	670 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	150,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	450 000,00	450 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	165 500,00	165 500,00
6415	Supplément familial	0,00	4 000,00	4 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	80 000,00	80 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	80 000,00	80 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	10 000,00	10 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	8 000,00	8 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 300,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 000,00	1 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
739	Restitut° taxe Versement mobilité	15 000,00	8 000,00	8 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>24 060 361,26</b>	<b>25 241 953,25</b>	<b>25 241 953,25</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	648,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65714	Subv. équipt Communes	25 022,50	25 000,00	25 000,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	3 890,05	0,00	0,00
65734	Subv. exploitat° Communes	6 500,00	19 200,00	19 200,00
65735	Subv. exploitat° groupements	95 000,00	0,00	0,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	906 778,96	540 339,49	540 339,49
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	22 941 641,75	24 448 194,76	24 448 194,76
658	Charges diverses de gestion courante	2 680,00	131 019,00	131 019,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>27 407 308,57</b>	<b>28 863 607,18</b>	<b>28 863 607,18</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>882 117,97</b>	<b>1 101 362,47</b>	<b>1 101 362,47</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	882 117,97	997 616,80	997 616,80
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	103 745,67	103 745,67
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 167 500,00</b>	<b>1 167 500,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 167 500,00	1 167 500,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6875	Dot. prov. risques et charges exception.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e + f	95 000,00	210 712,18	210 712,18
		28 384 426,54	31 348 181,83	31 348 181,83
023	Virement à la section d'investissement	623 516,69	5 800 000,00	5 800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 934 198,26	3 860 264,49	3 860 264,49
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	169 564,55	138 004,16	138 004,16
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 764 633,71	3 722 260,33	3 722 260,33
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	4 557 714,95	9 660 264,49	9 660 264,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	4 557 714,95	9 660 264,49	9 660 264,49
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	32 942 141,49	41 008 446,32	41 008 446,32

	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	41 008 446,32

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	103 745,67
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	103 745,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrivez en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III - VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	17 300 000,00	17 300 000,00
734	Versement de mobilité	8 527 223,79	9 255 542,79	9 255 542,79
74	Subventions d'exploitation	3 532 864,00	3 532 864,00	3 532 864,00
7471	Subv. exploitat° Etat	4 994 358,79	5 722 678,79	5 722 678,79
7475	Subv. exploitat° Groupements	3 452 822,34	4 491 575,70	4 491 575,70
75	Autres produits de gestion courante	3 452 822,34	4 491 575,70	4 491 575,70
7588	Autres			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		29 280 046,13	31 047 118,49	31 047 118,49
		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	19 000,00	3 250,00	3 250,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 000,00	3 250,00	3 250,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	29 299 046,13	31 050 368,49	31 050 368,49
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		29 299 046,13	31 050 368,49	31 050 368,49
		156 966,91	156 966,91	156 966,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	156 966,91	156 966,91	156 966,91
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	156 966,91	156 966,91	156 966,91
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		156 966,91	156 966,91	156 966,91
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		29 456 013,04	31 207 335,40	31 207 335,40

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		9 801 110,92
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>41 008 446,32</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III  
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>13 608,00</b>	<b>66 527,48</b>	<b>66 527,48</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 284,00	3 564,00	3 564,00
2051	Concessions et droits assimilés	324,00	62 963,48	62 963,48
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>2 645 331,00</b>	<b>721 851,00</b>	<b>721 851,00</b>
2111	Terrains nus	2 546 899,00	544 801,00	544 801,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	85 000,00	175 050,00	175 050,00
2153	Installations à caractère spécifique	11 056,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 376,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>74 105 380,61</b>	<b>28 526 305,10</b>	<b>28 526 305,10</b>
2313	Constructions	38 184,00	84 450,00	84 450,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	74 067 196,61	28 441 855,10	28 441 855,10
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>76 764 319,61</b>	<b>29 314 683,58</b>	<b>29 314 683,58</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 359 622,25</b>	<b>1 184 097,02</b>	<b>1 184 097,02</b>
1641	Emprunts en euros	1 359 622,25	1 184 097,02	1 184 097,02
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
275	Dépôts et cautionnements versés	15 000,00	0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 414 622,25</b>	<b>1 184 097,02</b>	<b>1 184 097,02</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>78 178 941,86</b>	<b>30 498 780,60</b>	<b>30 498 780,60</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>
	Reprises sur autofinancement antérieur	156 966,91	156 966,91	156 966,91
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	40 000,00	40 000,00	40 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	104 966,91	104 966,91	104 966,91
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>78 335 908,77</b>	<b>30 655 747,51</b>	<b>30 655 747,51</b>

+  
**RESTES A REALISER N-1 (10)**      **206 332,00**

+  
**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)**      **0,00**

=  
**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**      **30 862 079,51**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		<b>5 477 811,50</b>	<b>1 818 905,75</b>	<b>1 818 905,75</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	3 467 811,50	733 905,75	733 905,75
1312	Subv. équipt Régions	2 010 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	0,00	75 000,00	75 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>40 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>45 477 811,50</b>	<b>11 818 905,75</b>	<b>11 818 905,75</b>
		<b>0,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat* (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat* et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>45 477 811,50</b>	<b>12 843 775,75</b>	<b>12 843 775,75</b>
		<b>623 516,69</b>	<b>5 800 000,00</b>	<b>5 800 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>3 934 198,26</b>	<b>3 860 264,49</b>	<b>3 860 264,49</b>
<b>040</b>	<b>Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)</b>			
2182	Matériel de transport	169 564,55	138 004,16	138 004,16
28031	Frais d'études	1 080,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	27 209,48	23 389,56	23 389,56
28131	Bâtiments	140 931,14	140 928,00	140 928,00
28135	Installations générales, agencements, ..	24 736,61	23 342,00	23 342,00
28138	Autres constructions	4 093,36	4 093,36	4 093,36
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 923 881,05	1 921 709,00	1 921 709,00
28153	Installations à caractère spécifique	348 992,23	348 987,36	348 987,36
28154	Matériel industriel	4 309,43	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,68	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 431,80	1 879,00	1 879,00
28181	Installations générales, agencements	603,30	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 271 013,30	1 236 051,05	1 236 051,05
28183	Matériel de bureau et informatique	7 276,21	7 899,00	7 899,00
28184	Mobilier	6 556,10	6 552,00	6 552,00
28188	Autres	494,02	494,00	494,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>4 557 714,95</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>4 557 714,95</b>	<b>9 660 264,49</b>	<b>9 660 264,49</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>50 035 526,45</b>	<b>22 504 040,24</b>	<b>22 504 040,24</b>

**RESTES A REALISER N-1 (9)** 0,00

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)** 8 358 039,27

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** 30 862 079,51

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)

LIBELLE : Plan de déplacement urbain

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 75 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	75 000,00
1347	Subv. Invest. Budget communautaire, FS	0,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	75 000,00
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)  
LIBELLE : Infrastructure transp. collectif routier ou guidé

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 29 036
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	106,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	544 801,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	544 801,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	28 491 305,10
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	49 450,00
						28 441 855,10

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	1 743 905,75
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	1 743 905,75
1312	Subv. équipt Régions	0,00	733 905,75
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 010 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
		0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 292 200,35
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1)  
LIBELLE : Travaux sur dépôts du SMITU

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 35 000,00
					0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
			0,00
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-35 000,00</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 979 425,89									
1641 Emprunts en euros (total)					24 979 425,89									
045020G	CAISSE D'EPARGNE	23/11/2020	2020-12-22	30/10/2022										
102780016000020046102		18/06/2015	2015-08-04	31/12/2015	20 131 605,89	V	Euribor 3 mois	2,000	2,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					4 847 820,00	V		1,300	1,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					24 979 425,89									



## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		23 032 469,03					906 198,33	707 616,80	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 032 469,03					906 198,33	707 616,80	0,00	0,00
045020G	N	0,00	A-1	19 798 390,66	24,75	V	2,000		671 442,76	599 836,37	0,00	0,00
1U2780016000020046102	N	0,00	A-1	3 234 078,37	13,00	V	1,300		234 755,57	107 980,43	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total) (S)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 032 469,03					906 198,33	707 616,80	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire (OCB)1075077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 \* Intérêts réglés à l'échéance \* (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 765.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00											
Barrière simple (B)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00											0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)									0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduite de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.  
 (10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV  
A1.4

IV – ANNEXES  
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	23 032 469,03	0,00	0,00	0,00	0	0
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
							0,00

(1) Cette annexe retrace la répartition de la dette au 01/01/1N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études ou de recherche (y compris les inse	5	03/07/2012
L	Logiciels	3	03/07/2012
L	Mobilier	10	03/07/2012
L	Matériel de bureau, informatique et téléphonique	3	03/07/2012
L	Matériel mécanique	8	03/07/2012
L	Autres matériel, outillage, mobilier (notamment ma	10	03/07/2012
L	Matériel de transport (uniquement véhicules de tra	10	03/07/2012
L	Véhicule de service	5	03/07/2012
L	Camions	8	03/07/2012
L	Trains, tramways,voies ferrées...	30	03/07/2012
L	Trolleybus	20	03/07/2012
L	Construction de bâtiment	30	03/07/2012
L	Aménagement des arrêts de bus (démontage et remont	10	03/07/2012
L	Poteaux d'arrêt	5	03/07/2012
L	Priorité aux feux	10	03/07/2012
L	Sanitaire	10	03/07/2012
L	Installation générale, agencement, aménagements de	10	03/07/2012
L	Gares ferroviaires, routières...	35	03/07/2012
L	Installations à caractère spécifique (aménagements	60	03/07/2012
L	Autres	10	03/07/2012

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES** A4.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>1 341 063,93</b>	<b>1 341 063,93</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 184 097,02</b>	<b>1 184 097,02</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 184 097,02	1 184 097,02
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>156 966,91</b>	<b>156 966,91</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	156 966,91	156 966,91
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 341 063,93	206 332,00	0,00	1 547 395,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>10 547 130,33</b>	<b>III 10 547 130,33</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>1 024 870,00</b>	<b>1 024 870,00</b>
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés	1 024 870,00	1 024 870,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>9 522 260,33</b>	<b>9 522 260,33</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 389,56	23 389,56
28131	Bâtiments	140 928,00	140 928,00
28135	Installations générales, agencements, ..	23 342,00	23 342,00
28138	Autres constructions	4 093,36	4 093,36
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 921 709,00	1 921 709,00
28153	Installations à caractère spécifique	348 987,36	348 987,36
28154	Matériel industriel	4 309,00	4 309,00
28155	Outillage industriel	2 025,00	2 025,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 879,00	1 879,00
28181	Installations générales, agencements	602,00	602,00
28182	Matériel de transport	1 236 051,05	1 236 051,05
28183	Matériel de bureau et informatique	7 899,00	7 899,00
28184	Mobilier	6 552,00	6 552,00
28188	Autres	494,00	494,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 800 000,00	5 800 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>10 547 130,33</b>	<b>0,00</b>	<b>8 358 039,27</b>	<b>0,00</b>	<b>18 905 169,60</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 547 395,93</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>18 905 169,60</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (6)	<b>17 357 773,67</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

## B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	732 096,00	Centrale d'Achat du Transport Public	48	880 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 692,00
2021	Mobilier : Locations de véhicules mis à disposition du délégataire	1 149 696,00	Lambert Locations	32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2022	Mobilier : Locations de véhicules	6 500,00	UGAP (centrale d'achat public)	36	6 500,00	2 018,20	0,00	0,00	0,00	8 518,20

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
CITEZEN	249 280 351,10	0,00	249 280 351,10	42 367 987,00	28 254 109,00	178 658 256,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV  
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)	A	ADM	444	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

DTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3 (1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3 (1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-d : vacances temporaires d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 30 %.

3-3-4 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à ce seuil.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 2<sup>1</sup> de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs directs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT</b>	<b>C1.2</b>
<b>EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER** **C2**

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				906 778,96
01/01/2014 - Société Publique Locale	SPL Trans Fensch	SPL Trans Fensch	Société Publique Locale	21 382 180,60
01/04/2021 - Exploitation du service public de transport relevant de la compétence du SMIU	KEOLIS	Kéolis Thionville Fensch	Société Anonyme (SA)	
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.  
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).  
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D

Nombre de membres en exercice : 60  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0

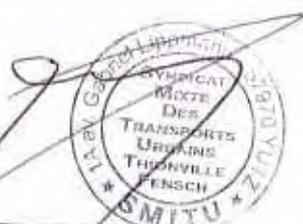
VOTES :

Pour : 0 35  
 Contre : 0 13  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1), T. SCHREIBER Roger  
 A le 17/04/2023  
 (1), T. SCHREIBER Roger

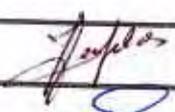
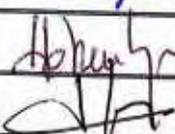
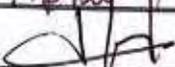
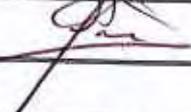
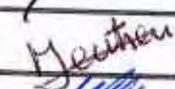
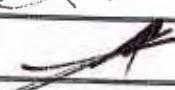
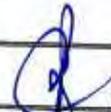
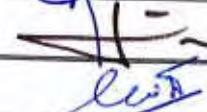
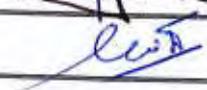
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A, le 17/04/2023  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ABATE Patrick, Conseiller Délégué	
ACKER Christine, Conseillère Déléguée	
ANDRE René, Conseiller Délégué	
BALCERZAK Roland, 3ème Vice-Président	
BARILLARO JérémY, Conseiller Délégué	32.
BAUR Denis, Assesseur	<del>UP</del>
BECKER Patrick, 1er Vice-Président	<del>Bauer</del>
BERNARDI Alessandro, Conseiller Délégué	<del>BA</del>
BEY Michèle, Assesseur	
BRUSCO Stéphan, Conseiller Délégué	
COLIN Jean-Marie, Assesseur	
CORAZZA Jean-Luc, Conseiller Délégué	
DEISS Murielle, Conseillère Déléguée	<del>AL</del>
DEUTSCH André, Conseiller délégué	
DICK Rémy, Conseiller Délégué	
ENGELMANN Fabien, Conseiller Délégué	
FATTORELLI Viviane, Conseillère Déléguée	
FERRERO Marc, Conseiller Délégué	
FEUVRIER Alieth, Conseillère Déléguée	
FRADELLA Cédric, Conseiller Délégué	
FREYBURGER Julien, Conseiller Délégué	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

D

GRILLO Marie, Conseillère Déléguée	
GUERMANN Bernard, Assesseur	
HATRI Aicha, Conseillère Déléguée	
HERFELD Marie-Laurence, Conseillère Déléguée	
HERGAT Michel, Conseiller Délégué	
HOLSENBURGER Alexandre, Assesseur	
JURCZAK Serge, 4ème Vice-Président	
KASPAR-COTRUPI Angèle, Assesseur	
KOWALCZYK Maryline, Conseillère Déléguée	
LANGMAR Déborah, Conseillère Déléguée	
LORENTZ Maurice, Assesseur	
LUCCHINI Marc, Conseiller Délégué	
MATHIEU Bertrand, Conseiller Délégué	
MEDVES Jean-François, 2ème Vice-Président	
MELEO Guy, Conseiller Délégué	
MENTION Fanny, Conseillère Déléguée	
PAQUET Michel, Conseiller Délégué	
PARPETTE Jerry, Conseiller Délégué	
PAULY Elsa, Assesseur	
PHILIPPE Lionel, Conseiller Délégué	
POUGET Clémence, Conseillère Déléguée	
REBSTOCK-PINNA Alexandra, Conseillère Déléguée	
RECH Serge, Conseiller Délégué	
RENAUX Patricia, Conseillère Déléguée	
ROBINET David, Conseiller Délégué	
SCHITZ Denis, Conseiller Délégué	
SCHIVRE Marc, Conseiller Délégué	
SCHNEIDER Brigitte, Conseillère Déléguée	
SCHREIBER Roger, Président	

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

IV  
D

SCHULTZ Laurent, Conseiller Délégué	
SCHUTZ Sylvie, Conseillère Déléguée	
SEGURA Olivier, Conseiller Délégué	
TACCONI Pierre, 5ème Vice-Président	
TSCHIERSCH Laurent, Conseiller Délégué	
VEINNANT Bernard, 6ème Vice-Président	
VETZEL Caroline, Conseillère déléguée	
WEIS Mathieu, Conseiller Délégué	
ZENNER Bernard, Conseiller Délégué	
ZIEGLER Damien, Conseiller Délégué	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant :
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.